



*Source : Banque Laurentienne du Canada*

*27 févr. 2019 09h32 HE*

## **CORRECTION: Banque Laurentienne Groupe Financier hausse le dividende sur ses actions ordinaires**

Une correction est apportée au communiqué de presse diffusé le 25 février 2019 par Banque Laurentienne du Canada. Veuillez noter que le titre a été modifié. La version complète et corrigée suit:

### **Banque Laurentienne Groupe Financier déclare un dividende sur ses actions ordinaires**

MONTREAL, 27 févr. 2019 (GLOBE NEWSWIRE) -- Lors de sa réunion du 26 février 2019, le conseil d'administration de la Banque Laurentienne du Canada (TSX : LB) (la « Banque ») a déclaré un dividende trimestriel régulier de 65 cents par action sur les actions ordinaires payable le 1<sup>er</sup> mai 2019 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 1<sup>er</sup> avril 2019.

Le dividende sur les actions ordinaires qui est mentionné ci-dessus est considéré comme un dividende déterminé aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale ou territoriale similaire.

Les actions ordinaires ci-haut mentionnées sont des actions admissibles au régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque (le « Régime »). Par conséquent, les détenteurs de ces actions peuvent choisir de réinvestir leurs dividendes sous forme d'actions ordinaires nouvelles de la Banque. Ils bénéficient alors d'un escompte de 2 % du prix d'investissement prévu au Régime et n'ont aucuns frais de courtage, honoraires ni frais de service à payer relativement à ces achats.

Les détenteurs de ces actions peuvent de plus effectuer des versements en espèces à tous les mois en vue de souscrire des actions ordinaires additionnelles conformément aux modalités du Régime.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada au 1-800-564-6253. Les propriétaires véritables et les détenteurs non-inscrits d'actions ordinaires et d'actions privilégiées doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce Régime.

### **À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier**

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »).

Le Groupe emploie plus de 3 500 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, le Groupe est un important joueur dans de nombreux segments de marché.

Le Groupe gère un actif au bilan de 45 milliards \$, de même que des actifs administrés de 29 milliards \$.

Renseignements :

Hélène Soulard  
Vice-présidente adjointe, Communications

514 284-4500, poste 40015  
[helene.soulard@blcgf.ca](mailto:helene.soulard@blcgf.ca)